

Le démantèlement des éoliennes est financé dès leur pose

Que deviennent les vieilles éoliennes ? « **Elles font l'objet d'un processus strict de recyclage, comme toute installation classée, qui est décrit dans un arrêté du 22 juin 2020** », indique Jérémie Simon, délégué général adjoint du Syndicat des énergies renouvelables (SER). Ce texte indique que le propriétaire de toute éolienne doit prévoir, dès la pose, son démantèlement en fin de vie. Il provisionne une somme d'au moins 75 000 € pour une éolienne de 2 MW (le montant augmente avec la puissance).

Le moment venu, le démantèlement concerne tout, y compris la fondation et le câblage de raccordement. « **Ensuite, tous les composants sont recyclés par les spécialistes comme Veolia, Suez, Derichebourg**, indique Frédéric Leroy, responsable pour la France de Full Circle, entreprise spécialisée pour la maintenance. **Les métaux sont refondus. Les composants électroniques sont triés et recyclés. Pour les pales, qui sont en composite à base de fibre de verre, la seule solution actuelle est de les broyer et de les incorporer aux « combustibles solides de récupération » brûlés dans les cimenteries.** » Quant à la silice, résidu ultime de la fibre de verre, elle est récupérée après la combustion et intégrée dans le *clinker* produit (le composant de



Les métaux du mât, du rotor et de la nacelle sont souvent recyclés et les pales sont broyées et brûlées. Ici à Plouigneau (Finistère).

| PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

base du ciment).

Le sort des pales devrait changer peu à peu, car les grands fabricants d'éoliennes ont mis au point des pales recyclables, avec de nouvelles résines qui permettent de les dissocier de la fibre de verre.

Pas de filière dédiée

À ce jour, les éoliennes ne sont pas prises en charge par une filière de recyclage dédiée, contrairement à d'autres produits industriels tels que les panneaux solaires, l'électroménager, etc. Sans doute parce que le démantèlement de vieux champs n'a pas encore atteint un rythme suffisant. « **Mais les obligations légales**

qui pèsent sur les propriétaires d'éoliennes font que dans les faits, cela revient au même », assure Jérémie Simon.

« **Toutes les vieilles éoliennes ne partent pas au recyclage, ou pas intégralement**, précise cependant Frédéric Leroy. **Sur certaines, on récupère des pièces qui sont reconditionnées et réutilisées. D'autres sont revendues entières pour être réutilisées.** » Ainsi, si la France importe des éoliennes d'occasion d'Allemagne, elle en exporte elle-même, notamment vers les pays de l'Europe de l'Est.